



refus d'héritage ou renier lien paternité

Par **sofi126**, le **11/07/2009** à **10:16**

Bonjour,

mon pere que je ne voit plus est criblé de dette. Je me suis laissé dire que l'on pouvait me ponctionner pour rembourser celle ci. Comment puis je faire pour ne pas payer ses erreurs? Refuser héritage ? renier lien de paternité? est ce possible?

merci par avance